

Séance du 11 janvier 2025

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-cinq, le onze février à vingt heures et trente minutes, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents :

M. Marie-Jean DOUYERE, Maire,

Mme Florence DE MENECH, M. Yann LOLLIER, Mme Claudine NOUVELLE, M. Gilles GREAUME, Mme Catherine AUZERAIS-MUTA, M. Régis DELAMARE, M. Frédéric BARON, Mme Corinne DUMONT-OUINE, M. Patrick BOURGEOIS, Mme Isabelle BREHIER, et Mme Clotilde MOMOT.

Étaient absents excusés : M. Christian BRISSEZ, M. Marc DALIGAUX, M. Christophe MENAGER, Mme Betty SOMON, M. Éric DEZELLUS

Étaient absents : Mme Blandine BINET, Mme Caroline PERREU

Pouvoirs : Mme Betty SOMON donne pouvoir à Mme Corinne DUMONT-OUINE

M. Marc DALIGAUX donne pouvoir à M. Régis DELAMARE

Quorum : 10

L'ordre du jour est le suivant :

Délibérations :

- ❖ Enquête publique société DS Smith Paper Rouen
- ❖ DETR : demande de subvention pour la rue de l'Abbé Clément
- ❖ DETR : demande de subvention pour le Camping-car Park
- ❖ Participation financière au séjour linguistique (Allemagne) – Collège Le Roumois

Informations :

Règlement de l'utilisation du terrain de foot à 5 : demande de Rougemontiers pour le dimanche matin

SDOMODE : restes alimentaires : détermination des 5 emplacements (Collège, HLM, cimetière, « La Madone », Médiathèque)

SDOMODE : cartons

Construction et fonctionnement cantine

Prémare

Vidéoprotection

Camping-Car Park

Résidence séniors

Néologis

Parcelle AB 351 : tarif de vente ancienne graineterie, démolition en cours

Maison du lin

Remerciement Club d'utilisation de chiens de chasse 76

Questions diverses

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Isabelle BREHIER a été désignée secrétaire de séance.

ENQUÊTE PUBLIQUE SOCIETE DS SMITH PAPER ROUEN

M. le Maire informe le conseil municipal que la Préfecture de Seine-Maritime a fixé une enquête publique, du lundi 27 janvier 2025 à 9h au jeudi 27 février 2025 à 17h30, portant sur une demande d'autorisation environnementale déposée par la société DS Smith Paper Rouen, concernant la modification du plan d'épandage des boues générées par la papeterie de la société DS Smith Paper Rouen située à Saint-Etienne du Rouvray.

La commune de Routot étant concernée par la zone d'épandage, le dossier d'enquête a été transmis à la mairie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, émet un avis favorable.

DETR : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RUE DE L'ABBE CLEMENT

M. le Maire rappelle que :

Considérant la délibération 2024-39 du 09 juillet 2024, un aménagement de sécurité et liaison douce est prévu rue Abbé Clément (de l'Eglise jusqu'au cimetière).

Il s'agit de travaux d'infrastructure pour la mise en sécurité des usagers par des trottoirs et la gestion des eaux pluviales, de l'immeuble Le Cèdre Bleu jusqu'au premier portail du cimetière de Routot.

Pour rappel, la maîtrise d'œuvre sera portée par Euclyd Eurotop pour un coût de 16 140 € HT, soit 19 368 € TTC. L'estimation du coût afférent aux travaux pour la création de trottoir en partie Nord de la rue est de 250 500 € HT, soit 300 600 € TTC.

Un relevé topographique complémentaire est également prévu pour un coût de 1 280 € HT, soit 1 536 € TTC.

Ce qui engendre un coût total pour ce projet de 267 920 € HT, soit 321 504 € TTC.

M. le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de demander une subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 40%, soit 107 168 €, et de signer tout document afférent à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents, autorise M. le Maire :

- ❖ **A demander une subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 40%, soit 107 168 €, pour l'aménagement de sécurité et liaison douce rue de l'Abbé Clément.**
- ❖ **A signer tous documents afférents à ce dossier.**

DETR : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE CAMPING-CAR PARK

M. le Maire rappelle que :

Considérant la délibération 2024-44 du 10 septembre 2024, un projet de création d'une aire de stationnement « Camping-car Park » estimé, pour les travaux d'aménagement à 70 000 € HT, soit 84 000 € TTC, et pour les équipements de services et de gestion à 52 432 € HT, soit 62 918,40 € TTC, est en cours.

Le coût total pour ce projet s'élève à 122 432 € HT, soit 146 918,40 € TTC.

M. le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de demander une subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 40% soit 48 972,80 €, et de signer tout document afférent à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents, autorise M. le Maire :

- ❖ Autorise Monsieur le Maire à demander une subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 40%, soit 48 972,80 €, pour la création de l'aire de stationnement Camping-car Park.
- ❖ A signer tous documents afférents à ce dossier.

PARTICIPATION FINANCIERE AU SEJOUR LINGUISTIQUE EN ALLEMAGNE – COLLEGE LE ROUMOIS

Délibération reportée

INFORMATIONS

Règlement de l'utilisation du terrain de foot à 5 : demande de Rougemontiers pour le dimanche matin

Il conviendra de voir avec les associations pour fixer les besoins et les souhaits de chacun.

SDOMODE : restes alimentaires : détermination des 5 emplacements (collège, HLM, cimetière, Madone, Médiathèque)

Un point de collecte supplémentaire privatif sera prévu à la cantine.

SDOMODE : cartons

Pour les professionnels, le ramassage continue en service payant.

Pour la commune, le ramassage du SDOMODE n'est pas remis en place. Il est proposé de poursuivre la collecte par les agents communaux sous réserve qu'il n'y ait pas d'incivilité et que les consignes de tri soient respectées.

Le point de collecte au niveau des HLM va être supprimé.

Construction et fonctionnement cantine

Les travaux sont terminés. L'électricité est fonctionnelle. La commission de sécurité passe le 17/02 et l'ouverture est prévue le 24/02.

La vaisselle est livrée le 12/02.

Un point finance sera fait prochainement.

Une date d'inauguration sera donnée en fonction des disponibilités du Préfet et du Sous-préfet.

Prémare

La négociation se poursuit suite à l'avis des Domaines.

Vidéoprotection

La vidéoprotection est installée : église, école, derrière la mairie, à la salle des fêtes.

8 panneaux d'information vont être installés aux entrées de bourg.

Camping-Car Park

La commission tourisme se réunira le 27/02 pour aller sur site à 18h30.

Résidence séniors

Un rendez-vous est fixé le 19/03 à 16h30 avec Siloge pour échanger sur le projet.

Attente d'un retour de Mon logement 27 pour une proposition de partenariat.

Une résidence séniors (habitat partagé) privée, de type collocation, va être construite rue des Tasseaux.

Néologis

Parcelle AB 351 : tarif de vente ancienne graineterie, démolition en cours

La démolition est en cours. Un échange avec les propriétaires des biens mitoyens devra être fait.

Maison du lin

Une étude pour changer de local est en cours avec la CCPAVR, dans le cadre de l'ORT.

Remerciements club d'utilisation des chiens de chasse 76 (pour la chasse à la bécasse) pour leur don de 100€ au CCAS de Routot.

QUESTIONS DIVERSES

Frédéric BARON demande s'il serait possible de reboucher les deux traversées de route rue des Tasseaux lors de la mise en place des enrobés du lotissement AMEX. La mairie doit faire un mail au responsable des travaux du lotissement.

Il demande à ce que la remontée de la rue des Tasseaux vers le centre bourg soit interdite au plus de 3.5 tonnes.

Il indique également que le chauffage de l'église doit être modifié car le chauffage au gaz est interdit dans les établissements qui reçoivent du public.

M. le Maire indique que l'agence du Crédit Agricole de Routot va fermer ses portes du fait d'une trop faible activité, selon les propos des dirigeants du Crédit Agricole (4 retraits au guichet par jour, 2 chéquiers par jour, 26 appels téléphoniques/jour et une moyenne de 3 500 retraits /mois). 20 bureaux vont fermer dans l'Eure et la Seine-Maritime. Un distributeur sera maintenu.

Le lundi 17/02 à 14h30, une visite du crédit agricole est prévue.

Florence DE MENECH indique que le conseil d'école a eu lieu le 03/02. Un point a été fait sur l'évaluation nationale des enfants. Le niveau est bon et dans la moyenne en français et en mathématiques.

Un échange sur l'aménagement de la cour entre la commune, les professeurs, les parents d'élèves et les élèves est prévu le 04/03 à 18h15.

Des sorties/séjours sont organisés : Paris en juin, camp vélo pour les CM1/CM2, camp poney en mai pour les CP/CE1. Une classe de neige est envisagée pour Janvier 2026.

Les inscriptions pour la prochaine rentrée ont débuté. Des permanences auront lieu à l'école les 24 et 25 février.

Afin de sécuriser les abords de l'école, des feux tricolores intelligents et de la signalétique vont être mis en place.

L'inspecteur d'académie est venu rencontrer les élus pour échanger sur les effectifs.

Mme De Menech informe qu'un loto est organisé par le CCAS, en partenariat avec le club des Mimosas, le 13/03. Une réunion d'organisation est prévue le 12/02 à 18h15.

Le repas des aînés aura lieu le dimanche 27/04/2025.

Yann LOLLIER précise que la commission fleurissement a comparé la fourniture des plantes chez plusieurs fournisseurs.

Il signale que la haie du cimetière a été taillé.

Frédéric BARON informe que les travaux électriques de l'église sont quasiment finis. Il restera à voir l'entreprise pour le chauffage.

Isabelle BREHIER indique que la lumière ne clignotait pas au niveau du défibrillateur de la salle des fêtes. M. Gréaume répond que la maintenance annuelle est bien réalisée.

Elle précise également que certains particuliers installent des caméras filmant la voie publique. Les caméras des particuliers ne doivent pas filmer la voie publique. Elle propose de mettre un mot dans le prochain bulletin communal concernant l'utilisation des caméras chez les particuliers.

Une visite du Sénat est prévue le 02/04/2025 à 14h40 au Sénat.

Catherine AUZERAIS-MUTA informe qu'une animatrice du PNR souhaiterait faire une animation sur les paysages. Elle cherche un lieu à Routot et une date.

Clotilde MOMOT demande si le porte à porte du SDOMODE est terminé. Le porte à porte n'est pas terminé. Des rendez-vous sont proposés.

Elle signale que le panneau de céder le passage devant la pizzeria n'est pas toujours respecté.

Claudine NOUVELLE informe que l'architecte conseil du PNR est parti et ne sera pas remplacé.

Gilles GREAUME rappelle que la Foire Fleurie aura lieu le 29/03. Une réunion est prévue le jeudi 13/02 à 18h30. Il sollicite les bénévoles afin qu'ils soient costumés.

M. le Maire informe que la marnière des terrains de tennis a été rebouchée. Le volume total représente 987 m³ (453 m³ pour la commune, 534 m³ pour l'administré).

Corinne DUMONT-OUINE signale que des véhicules stationnent régulièrement sur le terre-plein central devant le Brazza. Cela gêne la circulation.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour la séance est levée à 22h30.

Les signatures

Marie-Jean DOUYERE

Florence DE MENECH

Yann LOLLIER

Claudine NOUVELLE

Gilles GRÉAUME

Catherine AUZERAIS-
MUTA

Régis DELAMARE

Frédéric BARON

Corinne DUMONT-
OUINE

Patrick BOURGEOIS

Isabelle BREHIER

Clotilde MOMOT